

## Le programme JEDI (Jobs Ecologiques de Découverte et d'Immersion)

### Axe 2 : Valoriser la place des jeunes dans la prise de décision d'un projet de transition

#### Résumé :

Développé par la SAUGE, le programme JEDI a connu une première phase expérimentale en 2024. Il a pour ambition de structurer un écosystème d'acteurs engagés dans la transition écologique et l'insertion professionnelle des jeunes. Ce parcours propose une découverte des métiers et des immersions au sein de structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Il s'adresse prioritairement aux jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à proximité des lieux d'ancrage de la SAUGE, en leur offrant l'opportunité de développer des compétences et de s'impliquer dans des projets à impact écologique sur leur territoire. Le programme s'adapte à l'âge des participants et au cadre d'intervention (périscolaire ou extrascolaire), à travers différents formats : contrats saisonniers (CDD), stages, ou journées d'immersion.

#### Objectif général:

Le dispositif vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux des transitions écologiques, et de les encourager à devenir acteurs et actrices du changement, que ce soit à travers leur future orientation professionnelle ou par d'autres formes d'engagement citoyen.

#### Objectifs spécifiques :

1. Accompagner les jeunes dans la découverte des métiers de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les orienter vers les différents parcours professionnels qui leur sont accessibles.
  - 1.1. Mettre en place des contrats saisonniers en CDD permettant une immersion concrète dans les métiers de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).
  - 1.2. Mettre en place des stages et des formats courts d'immersion permettant une première approche des métiers de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).
  - 1.3. Assurer l'accompagnement et le suivi des jeunes à l'issue de leur immersion.
2. Accompagner prioritairement les jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), les jeunes les plus éloignés des parcours de formation et d'insertion professionnelle traditionnels, ainsi que les jeunes en situation de décrochage scolaire ou social.
  - 2.1. Etablir des partenariats avec les structures spécialisées dans l'accompagnement des jeunes en situation de décrochage, d'éloignement ou de difficultés sociales et scolaires.
  - 2.2. Élargir les méthodes de recrutement afin de garantir une représentation diversifiée des jeunes publics.
  - 2.3. Construire et former un écosystème de structures de l'ESS engagées dans l'accueil de jeunes.
3. Transformer les espaces de l'écosystème de la SAUGE en lieux d'autonomisation des jeunes et de sensibilisation indirecte aux enjeux écologiques (fermes urbaines, jardins, etc.).
  - 3.1 Sensibiliser au respect du monde vivant et transmettre des pratiques respectueuses du vivant.
  - 3.2 Multiplier l'impact environnemental des structures en formant des ambassadeurs de la ville durable.
  - 3.3 Proposer des espaces d'expression de la créativité des jeunes.

#### Territoire d'expérimentation:

Le programme est déployé sur les territoires d'implantation des fermes urbaines de la SAUGE situés dans les départements de la Seine-Saint-Denis, du Rhône et de la Loire-Atlantique.

#### Nombre et publics bénéficiaires directs visés : 950

Le public cible est constitué de jeunes âgés de 11 à 18 ans, en situation de vulnérabilité ou de précarité, incluant notamment des bénéficiaires de dispositifs d'insertion, des élèves rencontrant des difficultés scolaires, ainsi que des mineurs ou jeunes majeurs accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) ou en ayant récemment bénéficié.

#### Calendrier de l'expérimentation :

01/09/2025 – 31/12/2028